

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

EXCERPT FROM THE COUNCIL MINUTES OF THE  
MUNICIPALITY OF CHELSEA

Session ordinaire du 2 mai 2016 sous la présidence de  
son honneur la mairesse Caryl Green, dûment  
convoquée et à laquelle il y avait quorum



**174-16**

**DATE POUR SOIRÉE D'INFORMATION – PROJET SENTIER  
COMMUNAUTAIRE DE CHELSEA**

ATTENDU QUE par sa résolution 366-14, ce conseil mettait fin au bail emphytéotique avec la Compagnie de chemin de fer de l'Outaouais (CCFO) ;

ATTENDU QUE par sa résolution 133-15, ce conseil demandait une subvention à la Fédération canadienne des municipalités pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour les pistes cyclables incluses dans le plan directeur du transport actif;

ATTENDU QUE par sa résolution 174-15, ce conseil formait un comité ad-hoc avec mandat de réaliser une étude de faisabilité sur l'aménagement d'un sentier communautaire sur la voie ferrée et de faire des recommandations au conseil municipal;

ATTENDU QUE par sa résolution 269-15, ce conseil autorisait la signature du contrat de résiliation du bail emphytéotique avec la CCFO;

ATTENDU QUE par sa résolution 314-15, ce conseil demandait une subvention au CLD des Collines pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la transformation de la voie ferrée en sentier communautaire;

ATTENDU QUE par sa résolution 315-15, ce conseil autorisait le lancement des appels d'offre pour une étude de faisabilité pour la transformation du corridor ferroviaire;

ATTENDU QUE par sa résolution 365-15, ce conseil octroyait un contrat pour des études géotechniques sur certaines sections de la voie ferrée afin de s'assurer de la stabilité des sols dans le cadre du projet de sentier hivernale ;

ATTENDU QUE par sa résolution 378-15, ce conseil octroyait le contrat pour l'étude de faisabilité technique et financière pour une piste multifonctionnelle sur la voie ferrée;

ATTENDU QUE par sa résolution 419-15, ce conseil autorisait le ministère des Transports du Québec à enlever les rails et procéder au pavage de l'emprise de la Route 105;

ATTENDU QUE les recommandations du comité ad-hoc et l'étude de faisabilité ont été déposés au conseil, le 2 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Elizabeth Macfie, appuyé par le conseiller Yves Béthencourt et résolu :

- Qu'une soirée d'information soit tenue par la direction générale le 25 mai 2016 à 19h00 au Centre Meredith;
- Que la direction générale soit autorisée à rendre publique, la version finale de l'étude de faisabilité technique et financière, et les recommandations du comité ad hoc, en les affichant sur le site web de la municipalité;
- Que des dates pour les consultations publiques soient soumises au Conseil.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

EXCERPT FROM THE COUNCIL MINUTES OF THE  
MUNICIPALITY OF CHELSEA

Session ordinaire du 2 mai 2016 sous la présidence de  
son honneur la mairesse Caryl Green, dûment  
convoquée et à laquelle il y avait quorum



-2-

174-16 (suite)

Que la direction générale soit autorisé à rendre publique la version préliminaire de l'étude de faisabilité technique et financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE

Charles Ricard  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Caryl Green  
Mairesse